



## Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville  
19 460 NAVES  
Tél. : 05.55.26.60.16  
[mairiedenaves@gmail.com](mailto:mairiedenaves@gmail.com)  
[naves19.fr](http://naves19.fr)

### Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Lundi 26 septembre 2022 à 18h

**Présents :** BEDESSEM Julia, BETAULLOUX Marion, BLOTTIERE Sara, COMBES Marie-Ange, DUCLOUX Béatrice, DURAND Aurélie, HEIDERICH Claudine, LACROIX Jean-Marc, LONGY Hervé, MERCKX Michel, PERONNE Céline, POMMET Pierre-Jean, POUCH Agnès, ROSA Isabelle, ROUSSEAU Béatrice.

**Excusés :** ARNOULT Christiane, BONFANTI Julie, BOUILLAGUET Aurélie, GAUTIER Stéphanie, LAFOND Séverine, SOULARUE Séverine, VALETTE Nathalie.

**Secrétaire de séance :** HEIDERICH Claudine

---

Michel MERCKX souhaite la bienvenue à Isabelle ROSA, nouvelle directrice de l'école et enseignante de la classe de CE1. Nous avons eu l'occasion de la rencontrer lors de la réunion de la commission du 27 juin dernier.

Sara BLOTTIERE, représentante du personnel communal, a rejoint la commission.

Michel MERCKX demande aux membres présents si de nouvelles personnes veulent intégrer la commission. Les parents d'élèves candidats au conseil d'école ne seront élus que lors des élections du 07 octobre. Pour rappel, il n'y a pas d'obligation à être élu pour intégrer la commission.

#### 1. **Point COVID-19**

Le COVID est reparti. A cette date, un cas a été constaté à l'école avec isolement d'une semaine.

#### 2. **Effectifs**

Un point effectifs est fait avec la directrice : deux élèves vont partir, 1 élève de CM1 et 1 de CE1.

En parallèle, il y a eu deux inscriptions dont 1 élève en MS et 1 en PS en janvier.

Il a également 3 élèves de TPS qui arriveront en janvier.

A la rentrée l'école compte 178 élèves avec une répartition en Maternelles :

13 PS et 3 TPS /// 15 MS + 4 GS /// 21 GS

En Élémentaire :

23 CP /// 24 CE1 /// 28 CE2

25 CM1 /// 22 CM2

Les élus s'inquiètent du seuil de fermeture car la moyenne par classe est actuellement de 22.

Michel Merckx déplore qu'une autre organisation ait été demandée aux enseignantes lors de la 1ère journée de rentrée scolaire et une organisation différente que celles qu'elles avaient préparées.

En raison d'une classe de 25 élèves en GS au lieu de 24, telle préconisée par l'ancien Ministre, pour les classes de GS, CP et CE1, 4 élèves de la classe de GS ont rejoint la classe de MS avec les 14 élèves.

**Le flyer** de valorisation de l'école a été réalisé et distribué chez des commerçants, aux marchés de

producteurs de pays, au centre de loisirs et un QR code renvoie vers une page dédiée du site Internet :

**<http://naves.agglo-tulle.fr/enfance-et-jeunesse/groupe-scolaire-marcel-estrade/vos-enfants-lecole-de-naves>**

### 3. Personnel municipal – départs, arrivées

Concernant le **personnel de garderie et ménage**, Louise BLONDEL et Isabelle COURTIN et Cynthia sont parties.

**Patricia DULAURENT et Sylvie DA COSTA** sont arrivées.

**Laëtitia CHANCY** a fait un remplacement en maternelles de quelques jours suite à une absence d'ATSEM,. Elle prendra le poste à partir de novembre 2022 pour remplacer **Liliane CHAPOUX**.

Laëtitia sera elle-même remplacée par **Sylvie DA COSTA**.

Sylvie devra être remplacée pour de la garderie de 16h30 à 19h et de 11h30 à 13h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi 13h30-18h30. Un poste est donc à pourvoir à partir du 7 novembre 2022.

**Léa RIGAUDIE**, est arrivée le 1<sup>er</sup> septembre, en **service civique**.

L'aide aux devoirs a débuté le lundi 5 septembre. Les parents doivent donner une autorisation pour leur enfant.

Actuellement, le nombre d'élèves à l'aide aux devoirs peut aller jusqu'à 25 élèves de tout niveau.

L'effectif est très important aussi un dédoublement du service de l'aide aux devoirs est envisagé.

Une discussion s'engage.

- Les enfants ne restent jamais une heure complète.

Il est proposé que si l'aide aux devoirs dure une demi-heure, les enfants viennent pour la demi-heure complète. Un courrier explicatif sera fait aux parents pour préciser les choses et rendre la demi-heure obligatoire et indiquant que ce n'est pas de l'étude surveillée.

- Il est proposé de faire également appel à des bénévoles, des bénévoles retraités pour accompagner l'aide aux devoirs.

**Les Assistantes de vie scolaire (AVS)** sont 3 : Nafussiya SOIRIFANI en CE1, Jocelyne LEYMARIE en CM2 et Corinne SAUFFIER LEVRIER en CP.

### 4. Cantine

- **Le cuisinier**, Pierre DUMOND, a été recruté depuis le 01/09/2022.

Les menus sont toujours proposés par le chef cuisinier et validés par Nathalie Valette et Julie Bonfanti.

Lors de la semaine du goût, Pierre DUMOND va proposer un millassou au repas du jeudi 29 septembre.

Ce plat typiquement local sera cuisiné avec les pommes de terre du tiers-lieu de Lestrade.

Cantine à 1€ : les élus souhaitent modifier le coût des repas en bénéficiant du dispositif « Cantine à 1€ ».

- **Dispositif national « Cantine à 1€ »** : la municipalité souhaite mettre en place une tarification sociale et progressive de la cantine, et au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sous réserve d'accord. Avec trois tranches en fonction des ressources, le prix d'un repas sera de 1€ pour un quotient familial de la CAF inférieur ou égal à 1000€.

Cette nouvelle tarification a pour but de permettre aux élèves de familles défavorisées de « bien manger » avec un repas complet et équilibré et ainsi de réduire les inégalités depuis le plus jeune âge.

En contrepartie, la commune perçoit une subvention de 3€ pour tout repas à moins ou égal à 1€ pour les revenus les plus bas.

170 enfants prennent le repas à la cantine. Le coût actuel du repas est de 2,10€, l'un des plus bas des communes environnantes. La tranche 2 serait à ce tarif, voire avec une application d'une augmentation de 20 à 30 cts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. La tranche 2 représentera la majorité des foyers. La tranche 3 pour les revenus supérieurs ou égal à 2001€ serait à 3€ par repas.

Sur une année scolaire, un enfant prend 136 repas (4 jours sur 34 semaines environ). Le coût actuel pour une famille avec un enfant est de 285,60€ et de 571,20€ pour deux enfants. Avec la tarification à 1€ pour les plus bas revenus, le coût sera pour un enfant de 136€ et de 272€ pour deux enfants, soit une économie respectivement de 149,60€ et de 299,20€.

Avec les trois tranches et sur une hypothèse (après consultation de la CAF), le coût moyen du repas sera ainsi ramené à 2,35€ au lieu de 2,10€ actuellement.

Un formulaire à remplir sera communiqué aux familles et à renvoyer accompagné de l'attestation de paiement mensuel ou de non-paiement de la CAF ou de l'avis d'impôt du foyer.

En cas de non-retour des documents, les repas seront facturés au coût de la 3<sup>e</sup> tranche.

La périodicité de la facturation reste la même.

**Note complémentaire de Claudine Heiderich** : lors du conseil municipal du 7 octobre 2022, les élus ont voté le dispositif de la cantine à 1€ avec trois tranches de tarification avec une augmentation de 20 cts pour la tranche 2 par rapport au tarif actuel qui est de 2,10€ et une tranche 3 à 3,3€. Cette tarification interviendra à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Sans maîtrise des coûts, l'inflation sur les produits alimentaires, selon l'INSEE, est de 12%.

Les élus ont fait le choix de conserver un coût de cantine, l'un des plus bas des communes environnantes, à 2,30€ à partir du 1er janvier 2023.

Les tranches sont en fonction des ressources (revenus et nombre d'enfants) ou quotient familial de la CAF (QF) :

	Tarif du repas à partir du 01/01/2023
Quotient familial de 0 à 1000 €	1€
Quotient familial de 1001 à 2000 €	2,30€
Quotient familial supérieur ou égal à 2001 €	3,30€
Quotient familial non fourni	3,30€

## 5. Livret du civisme

Le livret du civisme, qui comprend 10 thèmes et 14 défis (individuels et collectifs), a été distribué aux 75 élèves du CE2, CM1 et CM2. Ce lundi 26 septembre, les 23 ambassadeurs dont 11 bénévoles ont reçu un livret spécifique comprenant les réponses aux jeux.

**Note complémentaire de Claudine Heiderich** :

Comme indiqué lors de la remise du livret, une des premières actions pourrait être un tri de leurs jouets par les enfants pour en donner à la Ressourcerie. Une date sera fixée afin que les enfants amènent les jouets à l'école le jour de la collecte par la Ressourcerie.

Après une rencontre avec la Ressourcerie, une date après les vacances scolaires serait appropriée. Une visite de la Ressourcerie peut également être proposée aux enfants afin qu'ils se rendent mieux compte de la seconde vie qui sera donnée à leurs jouets.

Les enseignantes vont se concerter.

## 6. Travaux de rénovation

- **Les élèves de la classe de CP et leur enseignante** vont retrouver leur classe rénovée après les vacances de Toussaint. L'enseignante ayant préféré investir la classe en novembre. Tout ce qui est dans la salle actuelle des CP sera remis dans la nouvelle salle. L'enseignante demande que soit repeint un meuble.
- **L'ascenseur** sera installé à partir de janvier 2023. Des travaux de maçonnerie vont être réalisés et à la suite, des cotes de mesure seront prises au mm pour une fabrication qui durera 12 semaines de fabrication.  
Pour l'accès aux classes de maternelles, la fenêtre et la porte seront découpées au niveau de la maternelle pendant les vacances de Toussaint.
- **Rafraîchir la future salle des maîtres** : pour attaquer la rénovation de cette salle, l'ascenseur doit être terminé. L'isolation sera faite. Deux fresques sont peintes directement sur deux murs et protégées par un verre. Les services techniques feront la peinture autour des deux fresques.
- **Quelles seront les prochaines tranches de rénovation** : la facture d'électricité a augmenté. Quelle urgence ? L'isolation des maternelles ?  
Un diagnostic salle par salle va être fait ce qui va déterminer la tranche suivante.

## 7. Questions diverses.

- Dans le cadre de l'ABC de la biodiversité, et sur les conseils d'un chargé de mission du CAUE, un **érable plane** sera planté dans la cour du haut et **deux muriers platanes** dans la cour du bas, côté ancien bâtiment entre les piliers, entre jeu et l'accès au niveau supérieur, dans l'axe de symétrie par rapport aux fenêtres des classes laissant un passage pompier.  
Une végétalisation autour de l'arbre sera prévue.  
Délai : pour la Sainte Catherine afin de planter l'arbre de la laïcité avec les élèves de l'école.
- **Commission cantine** : la pesée des épluchures et restes des repas avaient été testés, concluant à des quantités très raisonnables. Jean-Marc LACROIX propose qu'une nouvelle pesée soit effectuée avec le même menu afin que le comparatif puisse être valable.
- **Ménage dans les classes élémentaires** : la directrice demande que les tableaux, réglette et table devant, mobilier de la classe et estrade soient nettoyés tous les jours, comme les tables des enfants.  
Actuellement, une seule personne fait le ménage de l'ensemble des primaires avec les sanitaires. Elles ont tout juste le temps de faire l'ensemble. Michel MERCKX propose de rajouter un peu de temps aux agents actuels, soit une demi-heure par jour en plus. Michel MERCKX les rencontrera afin d'organiser ce temps supplémentaire. Une proposition sera faite.  
Jean-Marc Lacroix propose que des priorités soient établies avec une fiche de poste par classe et les attentes de chaque enseignante.  
Quelques remarques : le savon et du Sopalin manquent parfois. Les papiers devront être ramassés par les élèves et enseignantes en fin de journée afin de faciliter le ménage.
- **PPMS entre enseignantes et élus** : mallette à la maternelle et dans chaque coin de lieu de confinement : en haut et en bas avec radio à piles, lampe de poche à piles, bouteilles d'eau, trousse de secours, rubans adhésifs larges...
- **Carte mère de l'ordinateur** a rendu l'âme en classe de maternelles : un devis est en cours de demande avec les logiciels.
- **L'élève** qui posait des problèmes en fin d'année scolaire ne mange pas à la cantine et ne va pas à la garderie. Michel MERCKX rappelle que le règlement de la cantine est le même pour tous. Les parents sont avertis que si ces problèmes devenaient récurrents, une exclusion définitive de la cantine et de la garderie seraient prévus.
- Pour information, une **grève** est prévue le jeudi 29 septembre. Sans agents municipaux, il n'y aura pas de garderie, et la cantine réservée uniquement pour les classes des enseignantes présentes, avec un seul service. Les autres enfants ne seront pas accueillis car pas suffisamment de personnel permettant de garantir leur sécurité.
- **Le conseil d'école** aura lieu le 17/10 à 17h15

La prochaine réunion de la commission des affaires scolaires est fixée au **lundi 5 décembre à 18h**.